

# Avis au lecteur

Autor(en): **Naef, Henri**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **46 (1951)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## *Avis au lecteur*

En raison des problèmes propres à la Suisse alémanique qu'avait à traiter notre revue, la Rédaction n'a pas voulu réduire à la portion congrue les minorités ethniques. Aussi leur a-t-elle offert, en dernière heure, un fascicule exceptionnel destiné à la Suisse latine. On espère qu'il servira la propagande de ses sections et favorisera le recrutement. Il eût été juste, à tout le moins, que la langue italienne fût associée à la française; nos Confédérés tessinois ont la courtoisie de ne point s'offenser d'un monopole qui résulte uniquement des frais et du délai très court impartis à l'élaboration du présent numéro. Celui-ci paraît donc en deux éditions. L'allemande se peut obtenir au Secrétariat général et ne répète point la nôtre. Toutefois, les sujets traités d'un commun accord commandent les illustrations; à quelques exceptions près, elles sont identiques. Nous tirons cependant profit des circonstances pour mettre en vedette les sujets qui intéressent en premier lieu la Suisse romande et sur lesquels nous ne doutons pas que l'on voudra bien se pencher, au delà comme en deçà de la Sarine.

H. N.

## *Mandement présidentiel*

M. Erwin Burckhardt, président de la Ligue du Patrimoine National, élu le 20 mai 1950 par l'Assemblée générale de Locarno, exerce depuis plus d'un an ses éminentes mais ingrates fonctions. Nous sommes heureux de publier les passages principaux du message inaugural qu'il adressa, le 26 mai 1951, à l'Assemblée de Ragaz.

De divers côtés, on nous reproche de nous méprendre sur notre mission et de nous confiner dans une contemplation romantique du passé. Dernièrement encore, la revue « Werk » disait que la protection du patrimoine national doit consister avant tout dans la recherche de ses possibilités de renouvellement, ce dont les membres de notre Ligue ne seraient pas tous conscients...

Même exagérées, partiales, ou empreintes d'une vénération exclusive pour le moderne, ces critiques méritent cependant examen. Elles résonnent à nos oreilles comme une mise en garde contre un traditionalisme sentimental auquel certains se pourraient complaire, mais aussi comme un reproche de passivité envers l'essor puissant de la construction et du trafic, et, d'une manière générale, à l'égard des conditions actuelles de l'existence.

Serait-il donc vrai que nous fermions les yeux sur les réalités d'aujourd'hui? Certes, nous nous sommes efforcés — et c'était tout à fait normal — d'empêcher les atteintes à un passé digne de respect, d'éviter les ravages destructeurs, d'obtenir de l'Etat un appui légal; et sans doute quelques-uns en sont-ils restés à cette phase; dans certaines régions, on s'en est tenu presque uniquement à la conservation du patrimoine historique, sans s'occuper du reste, sinon pour élever parfois de timides protestations. Mais, dans l'ensemble, nos organes suisses et cantonaux sont intervenus maintes fois pour apporter à fait nouveau, nouveau conseil. Les travaux accomplis par notre bureau technique suffiraient à en témoigner avec éloquence. L'on ne saurait nier davantage que les idées répandues par notre revue n'aient exercé une influence manifeste sur l'opinion.

Nous ne pouvons néanmoins nous contenter des résultats obtenus. Deux grands problèmes retiennent désormais et retiendront longtemps notre attention: celui de